

1,5 million de pêcheurs de loisir : une hausse historique des effectifs

Paris le vendredi 6 février 2015

Au terme de la saison 2014, la pêche associative de loisir connaît **une hausse historique de ses effectifs¹ de 3% par rapport à l'année précédente**. Toutes catégories confondues, l'hexagone compte plus de **1,5 million de pêcheurs**.

Les cartes de pêche connaissant les plus fortes augmentations entre 2013 et 2014 sont les cartes « Découverte Femme » (+10%), les cartes « Journalières » (+11%) et les cartes « Hebdomadaires » (+7,18%).

Le réseau associatif de la pêche en eau douce comptabilise également davantage de pêcheurs porteurs d'une carte annuelle « Personne Majeure » (+1%). Une très bonne nouvelle pour les 3 800 associations de pêche qui renouvelleront au cours du dernier trimestre 2015 les membres de leur Conseil d'Administration.

Par ailleurs, la FNPF connaît désormais le **nombre de jeunes de moins de 12 ans pratiquant le loisir pêche : 240 912 enfants sont ainsi recensés**.

« En sus des 131 093 jeunes de 12/18ans, les 240 912 « petits pêcheurs de moins de 12 ans » assurent l'avenir de notre loisir de pleine nature. » **François Le Sager, trésorier de la FNPF**



Cette embellie conforte le travail des ressources humaines qu'elles soient bénévoles, élues ou salariées, du réseau associatif (associations, fédérations départementales, fédération nationale de pêche) pour le développement du loisir et la protection des milieux aquatiques. Mises en place, entre autres, de la labellisation des parcours de pêche, des ateliers pêche nature, des campagnes de communication d'ampleur nationale, des partenariats avec les comités d'entreprise, mais aussi le lancement en 2012 du site d'adhésion en ligne www.cartedepeche.fr... Ces actions, inscrites en 2010 dans le Schéma de Développement du Loisir Pêche, y ont largement contribué. Des actions auxquelles s'ajoutent l'ensemble des mesures portées par les 93 fédérations départementales et leurs 3 800

¹ Effectifs hors moins de 12 ans. Les moins de 12 ans n'étaient pas, en effet, comptabilisés l'an passé. Hors moins de 12 ans, la France compte 1 318 298 pêcheurs contre 1 278 837 en 2013, soit une augmentation de 3,09%.

associations locales sur la gestion et la préservation de l'environnement et particulièrement les milieux aquatiques.²

Ce bilan, à quelques jours de l'ouverture nationale de la pêche des salmonidés³ (samedi 14 mars), donne à la saison qui s'annonce une note d'optimisme bienvenue en ces temps de crise.

Ce résultat renforce également la place de la Fédération Nationale de la Pêche en France comme deuxième fédération française, en nombre d'adhérents, derrière celle du football.

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) est l'institution de représentation de la pêche en eau douce et de la protection du milieu aquatique. Elle a été créée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 qui lui reconnaît le caractère d'établissement d'utilité publique. Ses deux missions principales sont la promotion du loisir pêche et la protection du milieu aquatique. Elle coordonne les actions et assure la représentation nationale des 93 fédérations départementales de pêche (FDAAPPMA) et par leur intermédiaire celles de 3 800 associations locales de pêche (AAPPMA).

« Ces chiffres très positifs nous confortent non seulement dans nos actions mais présagent également un bel avenir pour notre loisir. La pêche associative dans sa dimension environnementale, sociale et économique prouve aujourd'hui qu'elle a toute sa place dans la société. Bien loin de l'image ancienne que l'on pouvait s'en faire, c'est un loisir dynamique qui attire à lui des femmes, des jeunes, des actifs... C'est un loisir qui se vit dans le quotidien, éco-responsable, impliqué dans la préservation des milieux aquatiques, qui porte des valeurs de respect et de partage, chères au cœur des Français d'aujourd'hui. » **Claude Roustan, président de la Fédération Nationale de la Pêche en France.**

Le saviez-vous ?

Sur le total des cartes distribuées en 2014, 619 771 le sont par l'outil Internet www.cartedepeche.fr, contre 400 000 en 2013.

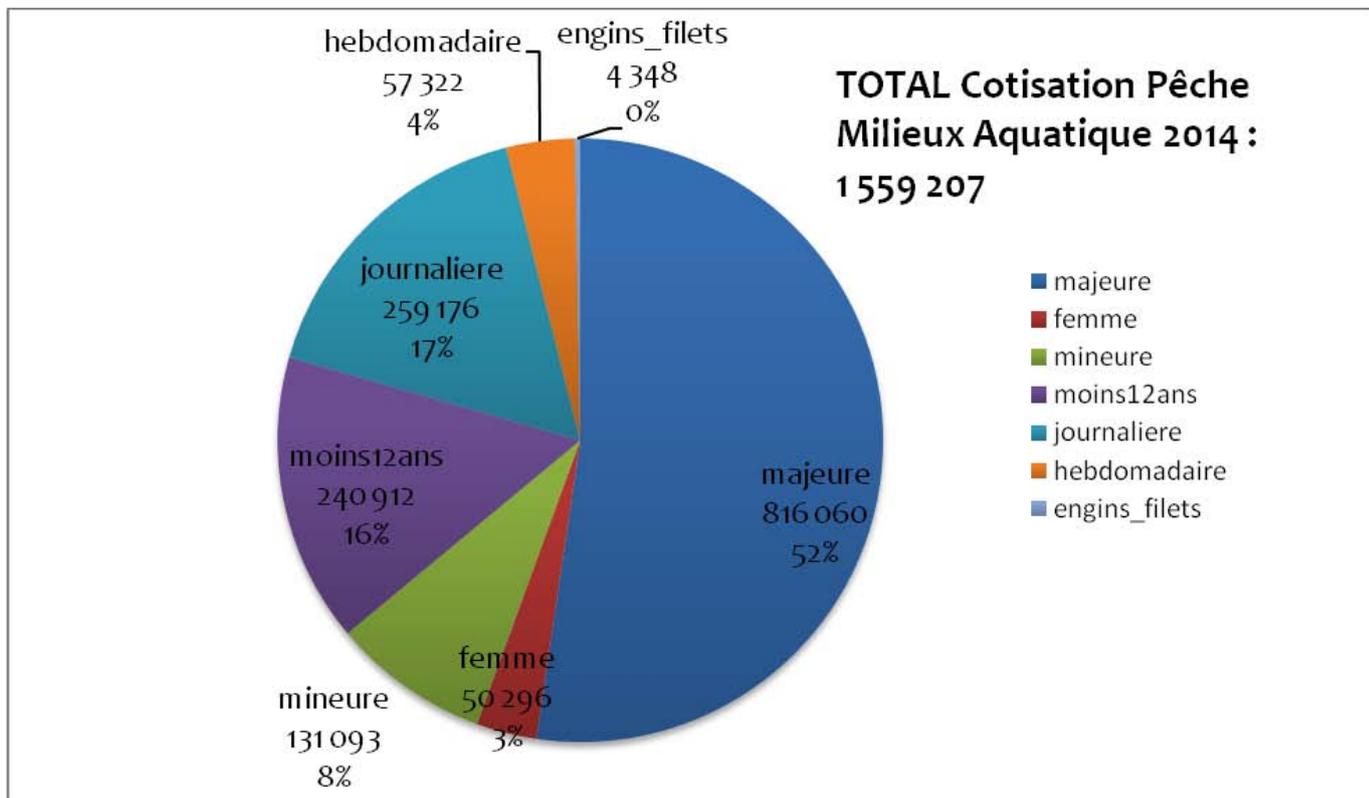
Afin de simplifier l'accès du loisir pêche au plus grand nombre ce site d'adhésion – unique à un réseau associatif – permet aux pratiquants l'acquisition d'une carte de pêche 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

² Voir dossier de presse 2015.

³ Sauf dérogations préfectorales particulières. Se renseigner auprès des fédérations départementales de pêche.

Contact Presse FNPF :

Julie Miquel : + 33(0)1 48 24 84 75. J.miquel@federationpeche.fr
<http://www.federationpeche.fr>



Contact Presse FNPF :

Julie Miquel : + 33(0)1 48 24 84 75. J.miquel@federationpeche.fr
<http://www.federationpeche.fr>